

PROGRAMME

ETAT DES LIEUX

- 9h – 9h10 Intervention Frédéric Bourdin (Maire de Domont)
9h10 – 9h20 Intervention Bernard Loup (Président de Val d'Oise Environnement)
9h20 – 9h30 Intervention Benoit Jimenez, (Président du SIAH)
9h30 – 10h [Présentation du SDAGE 2022-2027 et proposition de FNE Ile de France, Françoise Behar \(FNE Ile de France\)](#)
10h – 10h30 Quelle qualité des eaux de la Seine et de l'Oise ? Alexandre Deloménie, (ARCEAU Ile-de-France)
10h30 – 10h45 Organisation des ateliers, Françoise Behar (FNE Ile de France)

Pause 10h45 – 11h

11h-12h15 Ateliers



- **Atelier 1** Gestion des milieux aquatiques
 - Maintien des zones humides
 - Inondation, gestion du risque et lien avec les PLUi
- **Atelier 2** Qualité des eaux :
 - Assainissement
 - Gestion des rivières et des eaux pluviales
 - Irrigation et gestion des nappes profondes

- 12h15 – 12h30 2 exemples concrets : Aline Girard (SAGE CEVM) et Joël Le Calvez (l'ASSARS)

Pause déjeuner 12h30 – 14h

DIALOGUER POUR MIEUX GERER

14h – 14h30 Restitution des ateliers

- 14h30 – 14h50 Organisation dans le Val d'Oise et exemples concrets de restauration/projets en cours, Ulrich Dreux (Préfecture du Val d'Oise : pôle Eau)
14h50 – 15h10 Gestion de l'eau et des milieux aquatiques dans le bassin de l'Oise du département, Morgan Touboul (Président SMBO)
15h10 – 15h30 Gestion du risque inondation dans le Val d'Oise, Gérard Seimbille (Président Entente Oise-Aisne) et Jean Michel Cornet (Directeur)
15h30 – 15h50 La zone d'expansion de crue du Vignois à Gonesse, un espace de lutte contre les inondations multi-fonctionnel Eric Chanal (Directeur SIAH)

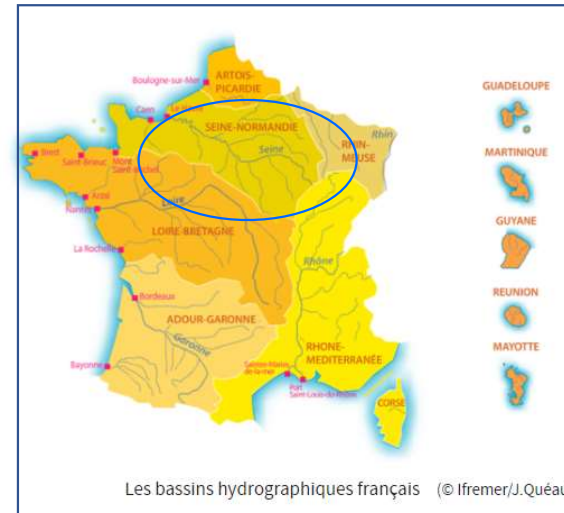
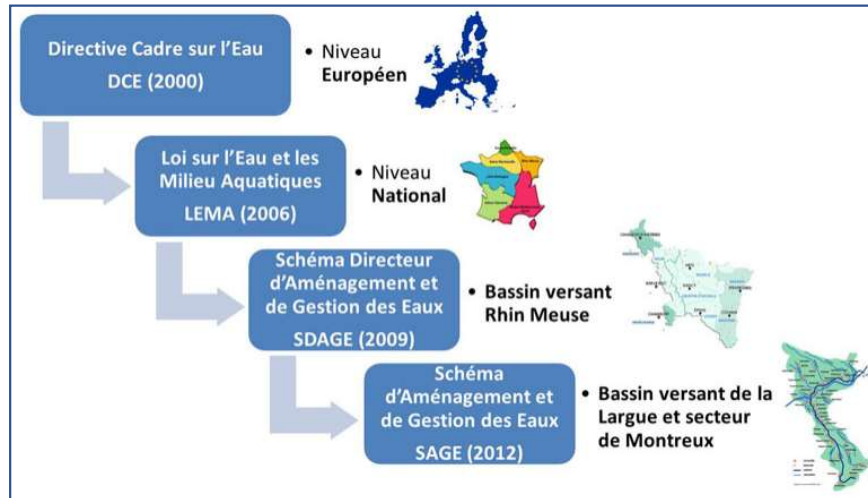
Pause 15h50 – 16h05

16h05-16h50 Table ronde

Institutionnels – Associations : comment mieux coopérer au service de l'eau et des milieux aquatiques ?

Eric Chanal (SIAH), Ulrich Dreux (DT95), Morgan Touboul (SMBO), Gérard Seimbille (Entente Oise-Aisne), Jacques Lemarquand (VOE), Bernard Loup (VOE)

- 16h50 – 17h **Clôture du colloque** : Martin Arnould, chargé de mission Eau FNE Ile de France



Nota bene : chaque couleur correspond à un cycle de gestion. Les dates mentionnées sont les dates d'adoption des documents par les autorités compétentes.

SDAGE 2022 – 2027

L'avenir de l'eau en Seine-Normandie

2022 2027

SDAGE PDM

Donnez votre avis sur

DU 1^{er} MARS AU 1^{er} SEPTEMBRE 2021

les inondations et le milieu marin

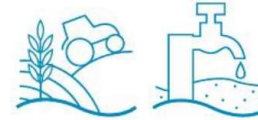
L'eau

5 orientations fondamentales pour répondre aux enjeux

1 Des **rivières fonctionnelles**, des **milieux humides préservés** et une **biodiversité restaurée**



2 Réduire les **pollutions diffuses** et protéger les **captages**



3 Réduire les **pressions ponctuelles**



4 Assurer la **résilience des territoires** et une **gestion équilibrée** de la ressource en eau



5 Agir du **bassin à la côte** pour protéger et restaurer **la mer et le littoral**



PROJETS DE SDAGE 2022-2027

Position de France Nature Environnement Ile-de-France



FNE-Ile-de-France donne un avis favorable au projet de SDAGE 2022-2027 mais émet de fortes réserves quant aux objectifs fixés pour la qualité chimique et écologique de l'eau en 2027.

RESUME

- **Persistance des contaminations en phosphates, nitrates et pesticides, des polluants d'origine pétrolières issus du trafic routier dans les eaux superficielles et souterraines**
- **Conséquences lourdes pour la santé des citoyens**
- **Conséquences lourdes également sur le coût de l'eau potable**
- **Accentuations de ces contaminations par les effets du dérèglement climatique et l'effondrement de la biodiversité**
- **Rôle fondamental des citoyens pour inciter les nouvelles pratiques agricoles à bas niveau d'intrants**

1 Des rivières fonctionnelles, des milieux humides préservés et une biodiversité restaurée

OF-1 : COMMENT REELLEMENT PRESERVER ET RESTAURER LES ZONES HUMIDES ?

Augmenter le taux de compensation : de 150 à 200% dans la zone impactée et de 200 à 300% dans une autre unité hydrographique

3 Réduire les pressions ponctuelles



OF-3 : COMMENT GARANTIR UNE EAU POTABLE DE QUALITE SANS AUGMENTER LES REDEVANCES DES USAGERS ?

Mieux équilibrer la répartition du % des usagers dans les redevances : 78% aujourd'hui → 60 à 50% demain ?

OF-3 : QUEL SOUTIEN FINANCIER POUR METTRE EN ŒUVRE LES ZONAGES PLUVIAUX ?

Récupérer séparément les eaux de pluie : quel budget dédié ?

4 Assurer la résilience des territoires et une gestion équilibrée de la ressource en eau

OF4 : COMMENT GERER LES DEFICITS EN EAU ?

Nouvelles pratiques agricoles, contrôle strict des retenues d'eau



Proposition FNE IDF
Dossier finalisé Juin 2021

1 Des **rivières fonctionnelles**, des **milieux humides préservés** et **une biodiversité restaurée**

2 Réduire les **pollutions diffuses** et protéger les **captages**



OF-2 : COMMENT GARANTIR LA TRAJECTOIRE DES OBJECTIFS FIXES PAR LA DCE ?

OF-2 : PROTECTION DES ZONES DE CAPTAGE : METTRE L'ACCENT SUR L'ACQUISITION FONCIÈRE

3 Réduire les **pressions ponctuelles**



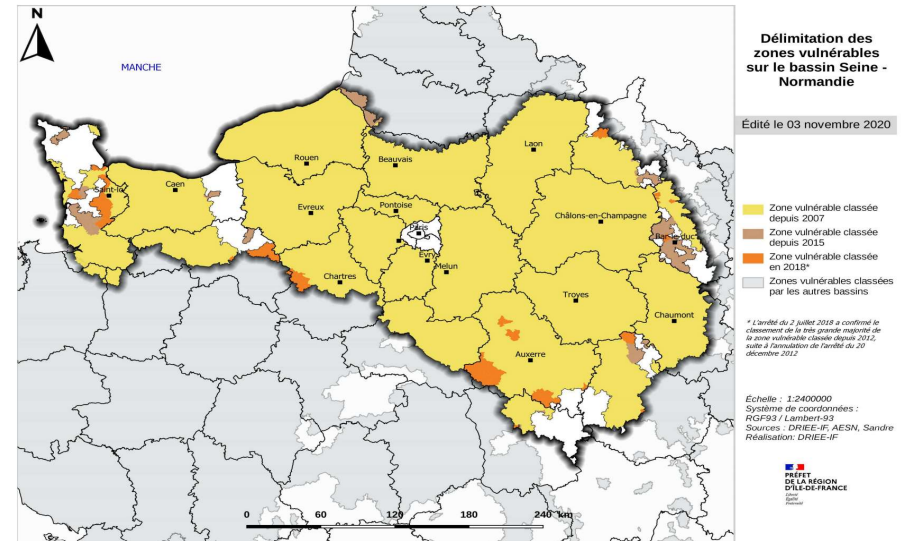
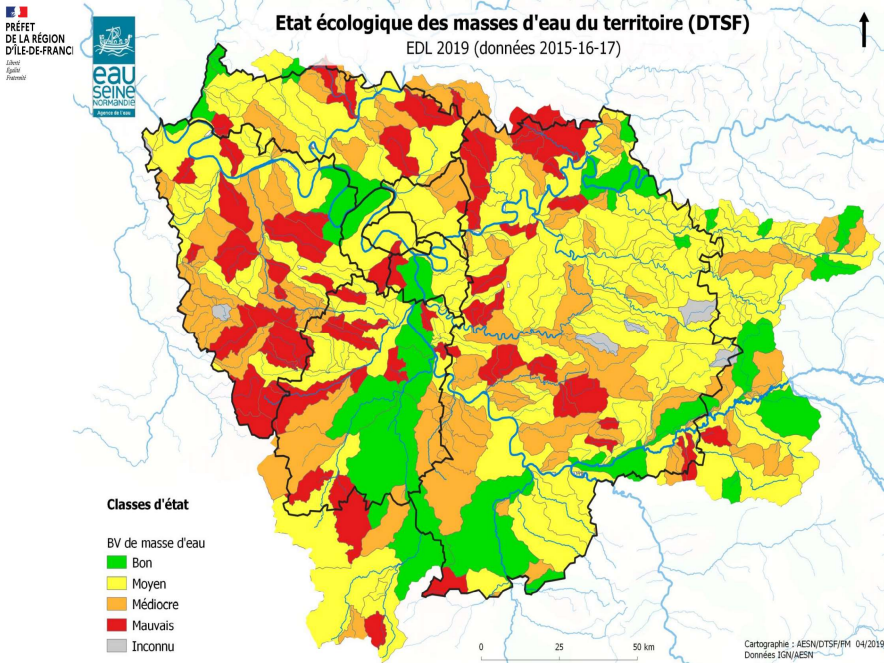
4 Assurer la **résilience des territoires** et une **gestion équilibrée** de la ressource en eau



Proposition FNE IDF
Dossier finalisé Juin 2021

ETAT DES LIEUX

Bilan 2013 – 2019 et Objectifs SDAGE 2022 – 2027



Directive Européenne sur l'Eau
Bon état écologique et chimique
100% en 2027

Observations 2013 – 2019 (6ans)
Polluants majeurs : nitrates et pesticides
Présence d'ubiquistes : poly-aromatiques (PAH)
Objectifs non atteints :
Eaux de surface sans ubiquistes
Eaux côtières et transition
Eaux souterraines

ETAT DES LIEUX



Bilan 2013 – 2019 et Objectifs SDAGE 20216 – 2021

Directive Européenne sur l'Eau
Bon état écologique et chimique
100% en 2027

SDAGE 2016 – 2021
Bon état écologique et chimique 100%
en 2027

	Bilan 2013 - 2019				
	Etat des lieux		gain/perte		prédit 2027
	2013	2019	6 ans	1 an	
Eaux de surface					
bon état écologique	38%	41%	3%	0.5%	45%
bon état chimique avec ubiquistes	31%	32%	1%	0.2%	33%
bon état chimique sans ubiquistes	92%	90%	-2%	-0.3%	87%
Eaux côtières et transition					
très bon état écologique	58%	48%	-10%	-1.7%	35%
Eaux souterraines					
bon état chimique	23%	30%	7%	1.2%	39%
bon état quantitatif	96%	93%	-3%	-0.5%	89%



SDAGE 2016 – 2021
Objectifs non atteignables
Nouveaux objectifs pour le SDAGE 2022-2027

	Bilan 2013 - 2019				SDAGE 2022-2027				accélération
	Etat des lieux		gain/perte		prédit	objectif	gain		
	2013	2019	6 ans	1 an	2027	2027	8 ans	1 an	
Eaux de surface									
bon état écologique	38%	41%	3%	0.5%	45%	52%	11.0%	1.38%	2.8
bon état chimique avec ubiquistes	31%	32%	1%	0.2%	33%	36%	4.0%	0.50%	3.0
bon état chimique sans ubiquistes	92%	90%	-2%	-0.3%	87%	95%	5.0%	0.62%	?
Eaux côtières et transition									
très bon état écologique	58%	48%	-10%	-1.7%	35%	52%	4.0%	0.50%	?
Eaux souterraines									
bon état chimique	23%	30%	7%	1.2%	39%	32%	2.0%	0.25%	-
bon état quantitatif	96%	93%	-3%	-0.5%	89%	100%	7.0%	0.87%	?

Objectifs 2027 paradoxalement très ambitieux car difficilement atteignables et en dessous des objectifs de la DCE

Inquiétude de FNE IDF et de FNE National de tenir ces objectifs

Toute la pression est sur le monde agricole et le monde industriel de l'agro alimentaire

La nouvelle PAC va laisser une certaine autonomie au pays

➔ Concurrence déloyale sur les cours des céréales et Trop de dérogations sont accordés

➔ La mise en place de la HVE (Haute Valeur Environnementale) est très controversée

Mettre l'accent sur l'acquisition foncière des zones de captage

Accord AESN – Eau de Paris en 2021 pour augmenter les efforts sur la conversion des terres en terres à bas niveau d'intrants

Le Canard enchaîné



Certification HVE (PAC 2023)

Trop c'est vert !

N'EN FAIT-ON PAS un peu trop pour le bio ? Voyez les aides de la PAC : sur 9 milliards distribués chaque année, l'agriculture biologique touchera 340 millions. Près du vingt-septième du total, c'est énorme ! Mieux : le ministre de l'Agriculture, Julien Denormandie, a décidé une nouvelle répartition. Les agriculteurs qui veulent passer au bio continue-

ront de toucher des aides à la conversion et d'aider Macron à tenir sa promesse (15 % des surfaces cultivées en bio à la fin du quinquennat – on en est loin). Mais les aides au maintien qui existaient jusqu'ici sont définitivement supprimées.

Résultat : les nouveaux convertis à l'agriculture biologique (dont les normes sont très contraignantes) auront envie de

se convertir de nouveau et de passer à la certification HVE (Haute Valeur environnementale), vers laquelle le ministre a redéployé de nouvelles aides. Or celle-ci est très accueillante : il suffit de ne pas dépasser 30 % du chiffre d'affaires dans l'achat d'intrants (pesticides et engrais de synthèse) !

Les marchands de pesticides se marrent.

Il suffit de ne pas dépasser 30% du chiffre d'affaires dans l'achat d'intrants (pesticides et engrais de synthèse)
Les marchands de pesticides se marrent.

Le canard enchaîné : mercredi 3 juin 2021

Position de la Suisse sur les pesticides

Les Suisses n'ont pas assez chaud

PATATRAS ! c'est non. Les Suisses veulent continuer de rouler pas cher. Le slogan des amis de la bagnole (« + 12 centimes le litre d'es-

sence, ça va le chalet ? ») a gagné. Signataire de l'accord de Paris sur le climat, la Suisse envisageait dans ce cadre d'émettre d'ici à 2030 au moins 50 % de gaz à effet de serre de moins qu'en 1990. Trois années de débats parlementaires avaient abouti à un projet de loi sur le CO₂. Tous les partis helvétiques étaient

pour, sauf le très réac et populiste UDC. C'est sa ligne qu'ont approuvée les électeurs. Soumise ce week-end à référendum, la loi a été retoquée. Bah, suffira juste de continuer de mettre des bâches géotextiles sur les glaciers...

Autre initiative soumise à votation ce week-end : l'interdiction des pesticides de syn-

thèse. Les Suisses auraient pu être parmi les premiers à les bannir de leur territoire. L'industrie agroalimentaire leur a expliqué, seriné, répété que leur pays perdrait des milliers d'emplois agricoles, ainsi que sa souveraineté alimentaire. Résultat : les deux tiers ont voté non. Et les vaches restent bien gardées !

Interdiction des pesticides de synthèse : 60% des suisses ont voté NON !

Le canard enchaîné : mercredi 10 juin 2021

L'enjeu est d'inventer un véritable « SAGE urbain » sur un territoire très imperméabilisé et à forte densité.



Carte 10 du SDAGE Périmétres cohérents pour l'élaboration d'un SAGE

Périimètre de l'unité hydrographique Seine Parisienne

Périimètres cohérents pour l'élaboration d'un SAGE



Source: essai de SDAGE 2022-2027 AEDN / Réalisation: AEDN, DRIEE Mars 2020



Evolution de la gouvernance de la Seine centrale urbaine

Animation de la réflexion depuis 2009 par l'association Espaces

journée du 21 décembre 2010 sur les enjeux et outils de la gestion de l'eau du territoire

⇒ Charte de l'eau + contrat de bassin

Signature de la Charte en 2012 – 94 signataires

Contrat de bassin 2014-2018

Contrat Eau, Trame verte & bleue, Climat 2020-2024

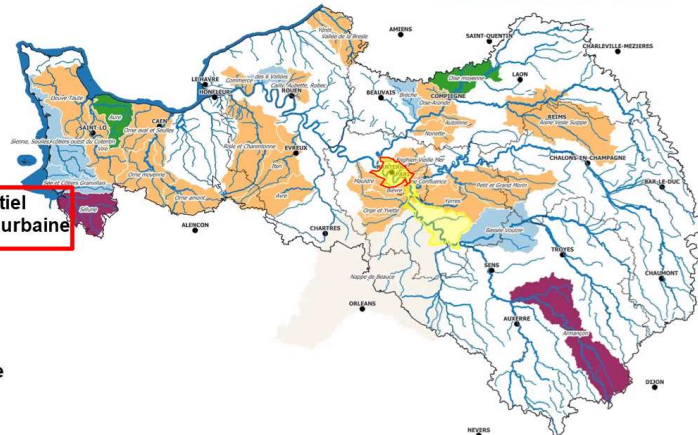
Manque de levier réglementaire?



Périimètre de l'unité hydrographique Seine Parisienne

Périimètre d'un potentiel SAGE Seine centrale urbaine

Avancement des SAGE



4 SAGE voisins:

- Bièvre
- Croult-vieille Mer
- Marne Confluence
- Mauldre

RECOMMANDATIONS

- Relancer rapidement, en tenant compte des travaux existants et de l'expérience acquise par la mise en œuvre du contrat en cours, une véritable étude préliminaire à un SAGE de la Seine centrale urbaine conduite en concertation avec les différents acteurs du contrat 2020-2024

PROJETS DE SDAGE 2022-2027

Position de France Nature Environnement Ile-de-France

FNE-Ile-de-France donne un avis favorable au projet de SDAGE 2022-2027 mais émet de fortes réserves quant aux objectifs fixés pour la qualité chimique et écologique de l'eau en 2027.



RECOMMANDATIONS

- Créer des effets de leviers en mettant en cohérence les objectifs de l'Agence de l'eau avec ceux de la nouvelle PAC qui est en cours de rédaction : intégrer dans le SDAGE 2022-2027 les éléments prévus dans la nouvelle réforme de la PAC
- Rééquilibrer les redevances, en portant à 40 voire 50 % la contribution des acteurs du monde agricole qui ne dépasse pas 10% aujourd'hui.
- Déployer une stratégie ambitieuse d'acquisition foncière par l'Agence de l'eau pour les aires d'alimentation de captages

Les citoyens : nouveaux acteurs pour la gestion de la ressource en eau

RECOMMANDATIONS

- Intégrer dans le SDAGE des éléments sur la forte demande des citoyens de consommer en bio et circuit-courts
- Déployer une campagne régionale grand public sur l'alimentation biologique pour encourager la conversion des parcelles en Ile-de-France
- Intégrer dans le projet de SDAGE un programme spécifique de débat et sondage auprès des usagers qui représentent 78% du budget total des redevances et d'augmenter leur représentation dans le comité de bassin qui n'est actuellement que de 40%
- Modifier les pourcentages de contributions dans le paiement des redevances en diminuant la part des usagers et en augmentant celle des agriculteurs et industriels